La CICM, Caritas, le JRS et le HCR marquent les 75 ans de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés à Rome

https://www.icmc.net/wp-content/uploads/2026/10/75-Years-UN-Refugee-Convention_12-November.pdf

Rome (12 novembre 2026) Aujourd'hui à Rome, la CICM, Caritas Internationalis, le Service Jésuite des Réfugiés (JRS) et l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) coorganisent « Celebrating 75 Years of the UN Refugee Convention: Faith Perspectives and Moral Commitments ». L'évènement explore la relation entre la protection des réfugiés, les traditions religieuses et les valeurs communes incarnées dans la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.

La **Convention de 1951 relative au statut des réfugiés** est enracinée dans des valeurs qui sont partagées et défendues par les traditions religieuses depuis des siècles. Il ne s'agit pas simplement de principes juridiques, mais de valeurs morales et spirituelles qui trouvent un écho dans les principales traditions religieuses du monde.

Alors que la communauté internationale marque le **75e anniversaire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés**, à un moment où elle fait face à des défis de plus en plus fréquents, hostiles et importants, les coorganisateurs sont rejoints par des dirigeants réfugiés, des représentants œcuméniques et interreligieux, ainsi que par le secteur privé, afin d'explorer des moyens concrets de faire vivre la promesse faite en 1951 : assurer la protection, défendre la dignité humaine et créer les conditions permettant aux réfugiés de reconstruire leur vie et de façonner leur avenir.

Les intervenants comprennent **Mme Francesca Bonelli** (Représentante du HCR auprès de l'Italie, du Saint-Siège, de Malte et de Saint-Marin), **M. Davide Bernocchi** (Secrétaire général de la Commission Internationale Catholique pour les Migrations), **Dr Victor Genina** (Directeur du Développement humain intégral, Caritas Internationalis) et **Fr. Michael Schöpf SJ** (Directeur international du Service Jésuite des Réfugiés).

Au cours de l'événement, la CICM, Caritas Internationalis, le JRS et le comité des étudiants du programme Couloirs universitaires pour réfugiés (UNICORE) ont signé **The Promise**, la déclaration mondiale de solidarité avec les réfugiés de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, lancée en juillet 2026.

Mme Benitha Nzayanga Mugisha, diplômée de l'Université Bocconi et ancienne étudiante du programme UNICORE : « La Convention relative au statut des réfugiés a une signification concrète dans ma vie. Ses principes concernent précisément ce dont ma famille et moi avions besoin : la protection et la possibilité de reconstruire notre vie. Trouver la sécurité et poursuivre mes études m'a montré pourquoi ces engagements sont importants. Leur valeur se reflète dans les possibilités qu'ont les personnes de façonner leur avenir. »

Mme Francesca Bonelli, HCR : « Il y a 75 ans, en adoptant la Convention relative au statut des réfugiés, le monde a fait une promesse : que personne fuyant la guerre ou les persécutions ne serait laissé seul pour y faire face. Au fil des années, cette promesse a permis à des millions de personnes de trouver la sécurité et de ne jamais être renvoyées vers le danger, de voir leurs droits reconnus et de construire des parcours vers l'autonomie et la dignité, à travers l'école, comme nous le montrent aujourd'hui les étudiants UNICORE, à travers le travail, comme le démontre la présence de Deltha Pharma ici, et à travers une place au sein des communautés d'accueil. Aujourd'hui, cette promesse est mise à l'épreuve comme rarement auparavant. Pourtant, ses principes demeurent ; ce qui doit désormais évoluer, c'est notre capacité collective à les traduire en action. Avec la CICM, le JRS, Caritas Internationalis et les réfugiés, nous renouvelons cette promesse et choisissons, une fois encore, de la tenir. »

Dr Victor Genina, Caritas Internationalis : « Soixante-quinze ans après l'adoption de la Convention relative au statut des réfugiés, Caritas réaffirme sa solidarité avec les réfugiés et les communautés qui les accueillent. Nos organisations membres témoignent de cette solidarité à travers leur travail quotidien dans le monde entier, en accompagnant les réfugiés et en leur offrant soutien et protection alors qu'ils reconstruisent leur vie. Au cœur de la Convention se trouve le principe de *non-refoulement* : personne ne devrait être renvoyé vers un lieu où sa vie, sa liberté ou ses droits fondamentaux sont menacés. Il ne s'agit pas seulement d'une obligation juridique, mais aussi d'un impératif moral, fondé sur la conviction profonde que la dignité humaine ne connaît pas de frontières et n'est jamais négociable. À une époque de frontières de plus en plus restrictives et d'un affaiblissement de la coopération multilatérale, Caritas rejoint la CICM, le HCR et le JRS pour appeler à un engagement renouvelé en faveur du respect des droits des réfugiés et du maintien de la promesse de protection. »

M. Davide Bernocchi, Secrétaire général de la CICM : « La CICM et la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés sont toutes deux nées en 1951, dans une Europe d'après-guerre caractérisée par des niveaux massifs de déplacement. Nos origines reposent sur une reconnaissance commune de la nécessité d'une réponse coordonnée à la situation des personnes contraintes de fuir leur foyer, ainsi que sur un engagement commun envers les droits fondamentaux et la dignité inhérente de chaque personne. Soixante-quinze ans plus tard, dans un contexte mondial marqué par l'érosion du multilatéralisme et le recul des droits humains, les valeurs et principes de la Convention sont de plus en plus remis en question dans les mêmes enceintes internationales où cette pierre angulaire du droit international a été établie. L'accueil et la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés préoccupent les croyants depuis des siècles. En tant que membres d'une communauté de foi, nous sommes aujourd'hui appelés à défendre et à renforcer, comme partie intégrante de notre héritage moral, le cadre juridique de protection que la Convention fournit. Nous devons combattre la tentation de ne valoriser la dignité humaine qu'à l'intérieur de nos frontières. En communion avec le reste de l'Église catholique, la CICM a fait cette promesse en 1951, et nous continuons chaque jour à œuvrer pour qu'elle devienne une réalité pour tous. »

Fr. Michael Schöpf SJ, Directeur international du JRS : « Nous sommes appelés à œuvrer pour la justice et pour la réconciliation. Cet appel est évident tant dans les pays frappés par la guerre, qui alimentent les déplacements forcés, que dans des sociétés de plus en plus divisées

où les réfugiés se trouvent au centre de débats et d'enjeux politiques polarisés. Nous sommes appelés à favoriser la création de communautés justes et pacifiques qui recherchent le bien commun dans la dignité, l'espérance et l'épanouissement de tous, et particulièrement de ceux qui sont les plus marginalisés. »

Demandes de presse :

EN : Mme Rachel Westerby (westerby@icmc.net / +44 7990 580868)

ES, IT : Mme Mercedes de la Torre (mercedesdelatorrec@gmail.com / +39 334 276 5701)

FR : Mme Oumou Diallo (diallo@icmc.net / +41 789616390)

Photos de l'événement : https://www.flickr.com/gp/53070064@N04/0vo2tY3uV1